

CARNETS LOUIS XVII



JUIN 1997

N° 10

Numéro 10

Juin 1997

Sommaire :

	Pages
• Les propos du Président	3
• Le Palais de Louis XVII à Belleville sur Vic, par Didier Mesognon , membre du Cercle.	4
• Une curiosité sur une exposition, par Didier Mesognon , membre du Cercle.	8
• Genès Ojardias, par Philippe Conrad et Maurice Etienne , membre du Cercle.	11
• Les activités de l'Antenne de Nice.	12
• Questions sur la questions Louis XVII, par M. Alain Bouhey , membre du Cercle.	16

LES PROPOS DU PRESIDENT

Les Carnets Louis XVII N°10 sont relativement diversifiés.

Tout d'abord, notre Ami Didier Mesognon nous fait découvrir un village, Belleville sur Vic, qui aurait dû accueillir Louis XVII lors de sa venue en Vendée. Cette tradition orale est locale. Est-ce un oui-dire ou une farce ?

Nous comptons sur l'érudition de nos lecteurs.

Encore des interrogations qui sont formulées sur une exposition. Didier Mesognon ne nous laisse pas souffler.

En octobre 1993, dans le N°4 des Cahiers Louis XVII, nous avons fait paraître le début d'un récit sur ce que fut Genès Ojardias. Il avait été noté : à suivre. Nous avons décidé de reprendre l'article et de le terminer. Là encore, certains chercheurs seront heureux de découvrir le personnage qu'était le roulier Genès Ojardias. Bien que les auteurs Maurice Etienne et Philippe Conrad aient fouillé la question, bien des mystères demeurent.

Les activités de l'Antenne de Nice sont résumées ici et nous montrent que les participants ont beaucoup de chance d'avoir un Président comme Jean Ducoeur.

Enfin, un membre, M. Alain Bouhey a souhaité transmettre son message : questions sur la question Louis XVII. Pourquoi pas !

J. HAMANN

LE PALAIS DE LOUIS XVII A BELLEVILLE SUR VIC

par **Didier Mesognon**, membre du Cercle

Du printemps de 1794 à l'hiver de 1795, Charette établit sa « capitale » dans le village de Belleville sur Vic, en plein coeur du « pays » qu'il contrôle. On trouve encore, dans ce village, le bâtiment - aujourd'hui une école - qui lui servait de quartier général.

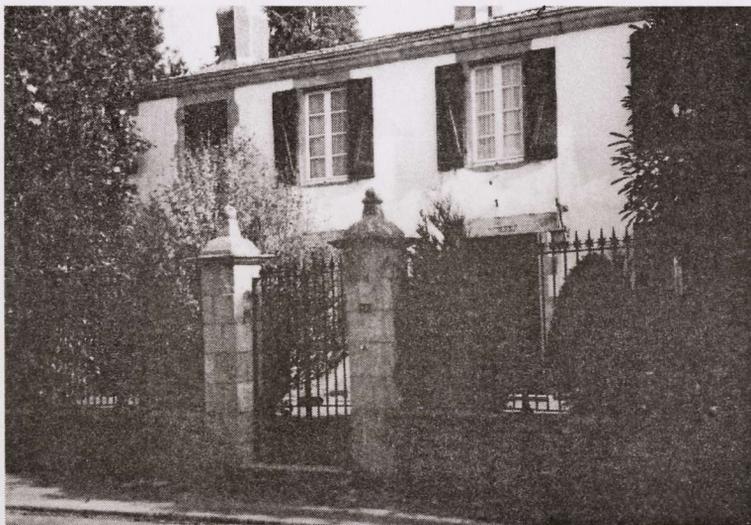
Aller à l'école dans ce qui fut le quartier général de Charette, voilà qui doit marquer bien des imaginations...

Dans le village, Charette avait fait construire une maison destinée à recueillir Louis XVII, supposé lui être confié en application d'une clause secrète du traité de La Jaunaye conclu avec la République le 17 février 1795. L'annonce de la mort officielle de l'enfant le 8 juin fut considéré par Charette comme une trahison et le conduisit à annoncer la reprise de la guerre le 24 juin.

On trouve aujourd'hui, à Belleville sur Vic, une maison que la tradition locale désigne comme le « Palais Royal ». Il s'agit de la maison destinée à accueillir Louis XVII.

Belle tradition locale... mais le linteau porte bien nettement la date... de 1836.

Alors ! Nous avons bien l'intention de creuser plus avant cette question. Bien sûr, nous vous tiendrons au courant de l'état de nos recherches.



UNE CURIOSITÉ SUR UNE EXPOSITION

par **Didier Mesognon**, membre du Cercle

Guillaume APOLLINAIRE est non seulement le poète que l'on sait, mais il fut aussi un critique d'art renommé. La compilation de ses différents écrits sur l'art (plaquettes, articles de journaux, etc.) occupe près de 900 pages d'un volume de «*La Pléiade*».

Quel rapport, me direz-vous, avec Louis XVII ?

Aucun, sauf à signaler une curiosité. Dans «*l'Intransigeant*» du 13 mai 1910, notre critique rend compte d'une exposition organisée au Palais de Bagatelle.

Au Palais de Bagatelle on inaugurerà demain une exposition rétrospective de portraits d'enfants et de jouets.

«Les enfants célèbres» !... Ces mots évoquaient pour nous, lorsque nous étions nous-mêmes des enfants, une gloire à laquelle il nous paraissait impossible de ne point participer pour l'étonnement de nos maîtres, pour la joie attendrie de nos mères.

Qui de nous n'a point songé à être aussi courageux que ce jeune Spartiate qui se laissa ronger le ventre par un renardeau qu'il avait dérobé ?... Qui de nous ne s'est vu à la place de Bara, battant du Tambour ?... On se mettait en imagination dans la situation désolante du malheureux et mystérieux Gaspard Hauser... Jusqu'à ce pauvre nain du roi de Lorraine avec le souvenir duquel on s'exerçât à rivaliser de gentilleses...

« Les enfants célèbres » ! Leurs portraits ont été réunis à Bagatelle par les soins de la Société nationale des beaux-arts. C'est une idée charmante d'avoir mis ensemble toute ces frimousses, que d'anciens enfants viendront regarder en souriant mélancoliquement...

Anciens enfants qui apprîtes la vie dans les histoires adorables et cruelles de Mme la comtesse de Ségur, née Rostopchine, et dans les romans merveilleux et réalistes de Jules Verne, vous interrogerez le regard immobile de ces enfants d'autrefois qui lisaient les ouvrages de Mme de Genlis ou les contes de Bouilly, l'hypocondre.

Avec quelle inquiétude des incertains avenir ne regardera-t-on pas tous ces portraits d'enfants du temps de Louis XVI et surtout ceux du Dauphin dont la destinée est encore pour tous une énigme !...

Un raffinement bien propre à amener à son comble l'émotion des visiteurs a fait réunir, en même temps que les divers portraits de l'enfant royal, ceux de l'enfant impérial dont la destinée ne fut pas moins tragique.

Le Roi de Rome, par Prud'hom, par Isabey, par Benoist et par Roger semble sourire avec tristesse au Dauphin peint par Drouais, par Greuze...

Louis XVII et Napoléon II règnent ici sur un peuple délicat et charmant d'enfants, de leur temps jusqu'à nos jours. Voici des pastels du XVII^e siècle, voici des toiles de Greuze, de Fragonard, de Drolling. Voici Le Duc d'Orléans, par Greuze, Le Duc de Bordeaux par Dubois-Drahonet et par Hersent. Voici un pastel de La Tour représentant Le Neveu de Pigalle et Metternich enfant par Lawrence. Voici Les enfants de Murat par Ingres.

Voici les enfants modernes dont la plupart vivent encore. Il faut remarquer en passant avec quel art Renoir a su exprimer la grâce, la fraîcheur et l'innocence espiègle des enfants.

Voici un Dumas fils par Boulanger, Albert Besnard par sa mère, Jacques de Nittis par Degas, Les Enfants de Pailleron par Sargent, Les Enfants de Carrière. Ces bébés, les petits garçons, les fillettes de Delannay, de Dubufe, de Carrier-Belleuse, de Bastien-Lepage, de Diaz, de Millet, de Lépine, de Reynolds, de Chassérion; de Cabanel, de Gavarni, de Cazin, de Cognet, de Stevens, d'Hébert, de Winterhaller, de Cheffiard, de Couture.

En même temps que les portraits de ces enfants de jadis, on a exposé leurs jouets précieux et charmants. Quels bonshommes Noël, au costume surbrodé et si démodé, quels Saints-Nicolas d'Ancien Régime vous apportèrent à des fils de rois, jouets d'enfants riches, jouets trop somptueux, faits tout exprès pour figurer dans une exposition rétrospective ?

Et cependant, enfants célèbres, enfants de naguère vous aviez aussi des jouets avec lesquels on pouvait jouer, des jouets bon marché, qu'on brisait pour voir ce qu'il y avait dedans !

Quelqu'un parmi les membres du Cercle aurait-il trace d'autres articles consacrés à cette exposition ?

Quelqu'un sait-il si un catalogue fut édité ? Quelqu'un sait-il quels portraits (de Louis XVII) figuraient exactement à l'exposition ?

GENES OJARDIAS (1761-1802)

Personnage appartenant à l'énigme Louis XVII

par **Philippe Conrad** et **Maurice Etienne** - Notes de Jacques Hamann

Les auteurs de cet article ont tenté de rechercher quels pouvaient être les liens voire les ramifications qui liaient Genès Ojardias avec l'environnement de Louis XVII. Ce personnage apparaît être un agent «trouble» mais pour qui travaillait-il ?

Ce qui suit s'appuie sur des papiers officiels que les auteurs ont recherché. Nous pensons que ceci intéressera nos lecteurs et permettra d'y voir un peu clair dans cette pénombre républicaine.

Genès Ojardias naquit à Thiers le 24 décembre 1761 et fut le treizième enfant issu du mariage (second lit) de **Jean Ojardias** et de **Jeanne Simon**. Il fut assassiné vers 1802 au bord de l'**étang de Viverols** (Puys de Dôme). Il mourut célibataire mais comme nous le verrons, le nom d'Ojardias est encore présent aujourd'hui à travers la très nombreuses descendance collatérale à Genès.

Jean Ojardias, père de Genès, tenait l'hôtel du **Point du Jour**. D'ailleurs, l'immeuble existe encore aujourd'hui. On le trouve à gauche en montant la rue Victor-Hugo (anciennement rue du Point du Jour).

Genès Ojardias fut élevé au milieu de ses nombreux frères et soeurs. Devenu homme, il exerce le métier de Voiturier à Thiers. En juillet 1788, à cause de dettes qu'il avait contractées et des poursuites dont il faisait l'objet de la part de ses créanciers lesquels avaient obtenu des contraintes par corps, il quitte la ville de Thiers (1). Il cesse tout rapport avec sa famille et ne reverra jamais son père. Il s'installe à Lyon et voyage dans toute la France.

En janvier 1790, un certain **Antoine Vincelet** le rencontre à Orléans à l'auberge de chez **Vignal**.

Neuf mois plus tard, en octobre, **Antoine Brousse** le croise à Vienne sur le parcours Marseille-Lyon.

Un an se passe, le 1^{er} octobre 1791, Ojardias vient habiter à Paris, rue Bourlon-Villeneuve (2), dans une maison appartenant au citoyen Latour.

Il est alors âgé de 30 ans ; sa taille est de cinq pieds cinq pouces, son nez est moyen, sa bouche moyenne, le menton est rond, les cheveux châtain, le visage long, le front haut les yeux bruns (3). C'est un bel homme.

En 1793, entre **Bourganeuf** et **Léonard** dans la Creuse, Ojardias rencontre **Antoine Brousse** de Thiers et invita ce dernier à venir le voir à Bordeaux à l'auberge de la Tour d'argent. Une autre fois, en revenant de Beaucaire, Brousse le rencontre ; et il lui donna quelques oranges pour sa mère.

Le nommé Brousse déclara que Genès Ojardias cachait que l'équipage de roulier lui appartenait pour éviter les réclamations voire une saisie par des créanciers. N'étant plus revenu à Thiers depuis juillet 1788, Ojardias était considéré émigré.

Or, le 18 juillet 1793, son père meurt. Au partage de la succession, la part de Genès Ojardias, réputé émigré, est écartée et est prise au profit de la République. Il en fut de même pour la part de son frère Jacques, prêtre réfractaire qui avait effectivement émigré. Il semblerait que Genès ait eu des relations secrètes avec son frère Amable.

En effet, fin mars 1795 - début avril, Genès est à Lyon où il rencontre secrètement son ami **Jean-François Barge** dit « Barge-Beal » qui lui remet une lettre de son frère Amable Ojardias. D'ailleurs, dans une lettre du 30 mars 1795 écrite par Madame Barge-Beal à son mari, il est dit « je t'envoie un papier que Juste (4) m'avait envoyé ainsi qu'une lettre pour Ojardias. Sa famille te prie de la lui lire. Dis lui que le partage est fait depuis qu'ils lui ont écrit. »

Monsieur Barge-Beal est un homme d'un cinquantaine d'années (né à Thiers le 25 janvier 1744) ; par sa mère, il est sieur des Béreaux. Il était papetier, notable de Thiers et fut avec son frère **Gilbert Barge des Vernières**, le fondateur de loge maçonnique de Thiers dite : *Les AMIS de la VERTU*.

Pour revenir à Ojardias, on le retrouve à Paris où il demande un certificat de résidence à la Section « Bonne-Nouvelle » de Paris. Ce certificat, établi le 12 floréal an III le (1^{er} mai 1795), précise que le citoyen Genès Ojardias a séjourné sans interruption dans la section Bonne-Nouvelle (4) du 1^{er} octobre 1791 à ce jour.

Le lendemain 13 floréal, il envoie aux citoyens administrateurs du Directoire du département du Puy de Dôme, une longue lettre justificative dans laquelle il explique tout ce qu'il a fait depuis juillet 1788, époque où il a quitté Thiers pour ne plus y revenir et affirme qu'il n'a jamais quitté la France (2).

LE MYSTERE OJARDIAS

Le **7 juin 1795**, au matin, jour précédent la mort de l'**Enfant du Temple**, une berline quittait Paris avec un homme et un enfant, paraissant dix ans, l'air souffreteux et maladif. L'homme était **Genès Ojardias** et l'enfant se nommait **Alexis-Joseph Morin de Guerivière**, né à Maubeuge en 1779. Il était le fils d'Arnauld-Joseph Morin de Guerivière, secrétaire greffier de la Police de la Section Bonne-Nouvelle et de **Adelaïde Théodore Victoire François**.

Ce fut plutôt un enlèvement qu'un départ. L'enfant n'y fut point préparé et sa mère, même pas avertie. C'est ainsi qu'un beau matin, le petit Alexis fut emmené par Ojardias à l'hôtel de France que tenait un sieur Thomé, rue Bourbon-Villeneuve et de là embarqué dans la berline tirée par quatre chevaux qui s'éloigna de Paris en direction de l'Auvergne.

Au bord de la nuit, la voiture arrivait à l'entrée de la forêt de Fontainebleau. Le petit garçon entendit quelqu'un dire à son compagnon de voyage, que la route n'était pas sûre et qu'il était de la dernière imprudence de s'engager à une heure aussi avancée. Ojardias, sans tenir compte des avis, se lança résolument sur la route de la forêt qui fut traversée sans hésitation.

Un incident marqua le voyage. Dans ses souvenirs, Alexis écrivit : « A la moitié du chemin de Paris à Thiers, une chaise de poste surmontée d'un petit chapeau tricolore, dépassa notre berline, ce qui, à cette époque, était du sans gêne car celui qui arrivait le dernier au relais, courait le risque de ne plus trouver des chevaux frais et de se voir ainsi retardé dans son voyage. Ojardias qui tenait à aller vite, demanda au postillon s'il savait quels gens étaient dans la chaise de poste. Le conducteur lui répondit que c'étaient des représentants du peuple. Tant mieux répliqua Ojardias, je vais leur apprendre à me connaître. Aussitôt, il saisit sa canne plombée, met pied à terre, ordonne au postillon de continuer sa route puis il court après la voiture ralentie par la côte.

Il la rejoint et sans explication, administre un volée de coups de canne au postillon et le jette à bas de son cheval avant que les occupants de la voiture puissent intervenir.

Ojardias remonta dans notre berline et arriva premier au relai de poste où il demanda un nouvel attelage. On lui donna les chevaux les moins fatigués et la berline repartit sans retard. ».

A Moulins, il apprirent la mort de l'enfant du Temple, survenue le 8 juin cette nouvelle ne modifia en rien les desseins d'Ojardias.

Quittant Moulins, lui et jeune enfant traversèrent le Bourbonnais d'une traite et vinrent coucher à Chateldon. Le lendemain, ils arrivaient à Thiers où de suite Ojardias conduisit Alexis Morin de Guérivière chez Monsieur Barge-Béal qui habitait en ville un immeuble lui appartenant, retiré au fond de la rue des Barres. C'est la maison faisant le coin de la rue Durolle et de la rue Alexandre Dumas. L'enfant reçut de toute la famille l'accueil le plus chaleureux.

Il était certainement attendu. Ojardias avait dû s'entendre avec Monsieur Barge-Béal lors de leur entrevue à Lyon de la fin mars. Et sans perdre un instant Ojardias repartit au plus vite pour Lyon.

Peu de temps après, Monsieur Barge étant allé à sa propriété des Bereaux, des commissaires du gouvernement s'y présentèrent et lui ordonnent de leur présenter immédiatement l'enfant qui lui avait été amené de Paris.

Les Bereaux étant situés à environ une demie-lieu de Thiers, le fils Barge monte à cheval, va à Thiers, prend le jeune Alexis en croupe et revient aux Bereaux. En arrivant, Alexis est introduit dans une salle-à-manger où se trouvait quatre ou cinq personnes avec M. Barge, entre autres, un officier de gendarmerie nommé Leroux, ami et commensal de la maison. L'un d'eux réclame un entretien particulier avec lui pendant que ses collègues examinaient longuement l'enfant. Monsieur Barge le fit passer avec le représentant de la force publique dans la pièce voisine. Seul avec lui, il demande :

- **Demande** : - D'où venez-vous ?

- Réponse : - Je viens de Paris.

- **Demande** : - Votre père existe-t-il encore ?

- Réponse : - Oui, Monsieur.

- **Demande** : - Quelle est sa profession ?

- Réponse : - Il est greffier à la Section de Bonne-Nouvelle.

- **Demande** : - Que fait à Paris l'individu qui vous a conduit ici ?

- Réponse : - Je n'en sait rien.

- **Demande** : - Connaît-il votre père ?

- Réponse : - Sans doute, puisqu'il m'a emmené de la maison.

- **Demande** : - On dit que ce Monsieur est parti pour Lyon. Savez-vous ce qu'il y est allé faire ?

- Réponse : - Je l'ignore.

- **Demande** : - Vous avez probablement des papiers sur vous ?

- Réponse : - Oui, Monsieur.

Alexis lui présenta un petit portefeuille contenant un passeport.

Le commissaire le lut plusieurs fois d'un air un peu incrédule et finit par lui dire en souriant : « Il est parfaitement en règle ce passeport. ». Je le crois bien Monsieur, lui répondis-je naïvement ; c'est mon papa qui l'a fait.

Et sans autre explication, le commissaire m'invita à redescendre avec lui. De retour dans la salle-à-manger, ces messieurs s'entretenaient à voix basse.

Ce que voyant, Monsieur Barge comprenant que l'affaire menaçait de devenir grave, s'esquiva d'un pas furtif et monta dans sa chambre où il prit une paire de pistolets à deux coups, les dissimule sous ses vêtements et redescendit.

« Eh bien citoyen ! dit-il en entrant dans la pièce, d'un air le plus tranquille du monde, qu'avez-vous décidé ? ».

Celui qui avait procédé à l'interrogatoire lui répondit qu'il n'avait rien pu savoir, qu'évidemment on avait fait la leçon à l'enfant et que celui-ci avait joué son rôle avec un aplomb imperturbable. Il ajouta qu'à la vérité le prétendu Morin lui avait bien présenté un passeport en confirmation de ses dires mais qu'il considérait cette pièce comme certainement fausse et qu'en conséquences, on ne pouvait se dispenser de procéder à l'arrestation du jeune inconnu pour le faire conduire à Clermont-Ferrand.

A ces mots, Monsieur Barge changea de visage.

« Messieurs s'écria-t-il, cet enfant ne m'est pas plus connu qu'à vous ; mais il a été confié à ma garde par une personne de ma connaissance, qui est en ce moment à Lyon ; c'est un dépôt que je considère comme sacré, et dont je réponds sur ma tête ; aussi suis-je bien décidé à ne m'en dessaisir qu'entre les mains de celui de qui je le tiens. ».

Et comme les commissaires insistaient et se disposaient à user de leur pouvoir, il prit en main ses pistolets et déclara tout net qu'il était décidé à défendre l'enfant au péril de sa vie et qu'on ne l'emmènerait qu'en passant sur son cadavre. Cette attitude énergique impressionna diversement les commissaires et il y eut un moment d'hésitation.

Madame Barge, livide, tenait serré contre elle le jeune Morin qui tremblait de tous ses membres et pleurait à chaudes larmes. Monsieur Barge profita du moment de trouble créé par sa déclaration pour faire passer dans une pièce voisine sa femme et son protégé. Puis, habilement, il offrit une transaction.

Vous pouvez, si bon vous semble, dresser procès-verbal de vos intentions et des miennes. Au surplus, je suis connu dans ce pays, j'y possède des propriétés assez considérables. Je ne m'oppose pas à l'arrestation de l'enfant. Si vous croyez qu'il est de votre devoir de l'incarcérer, donnez lui ma maison comme prison. Ma garantie vaut bien je pense celle d'un géôlier. Ensuite, quand mon ami sera revenu de Lyon, il fera de cet enfant ce qu'il voudra mais jusque là rien ne me fera changer d'avis.

Une telle résolution, pour être plus conciliante que la première, n'en était pas moins grosse de danger et pouvait avoir des suites fâcheuses.

Heureusement, l'officier de gendarmerie **Leroux** qui était un ami de **Monsieur Barge** et un commensal de la maison, s'interposa alors en faisant renvoyer ses compagnons, et déclara que le citoyen Barge-Béal était d'une honorabilité indiscutable et que ses scrupules à se laisser dessaisir de l'enfant, faisait honneur à sa haute moralité.

Finalement; après une longue discussion qui dura environ deux heures, les commissaires dressèrent procès-verbal de ce qui venait de se passer et constituèrent l'enfant prisonnier dans la demeure et sous la responsabilité de Monsieur Barge. Après le départ des commissaires, Monsieur Barge engagea Alexis à lui ouvrir son coeur, lui disant qu'avec lui, il était en parfaite sécurité. Il lui affirma qu'il était dévoué corps et âme à la Maison de Bourbon, que son intention était de lui rendre tous les services possibles ; que si, comme il le présumait, Alexis, appartenait à cette royale famille, qu'en moins de vingt quatre heures, il le conduirait seul, hors de France et qu'il parviendrait sans peine à le mettre à l'abri de toutes les recherches qu'on pourrait diriger contre lui.

L'enfant répondit en le remerciant de tout son coeur mais en affirmant qu'il n'était pas le dauphin mais tout simplement le fils de Morin de Guérivière, secrétaire greffier à la Police de la Section de Bonne-Nouvelle. Monsieur Barge s'inclina devant ces déclarations.

Il en ressort que Monsieur Barge ignorait la véritable qualité de l'enfant puisqu'il fit faire des enquêtes sur lui. Il est donc certain qu'Ojardias n'a pas dit toute la vérité à son ami Barge.

Où voulait-il en venir ?

Morin de Guérivière n'a jamais compris puisqu'on l'avait amené aux Breaux. Il laisse entendre dans ses «Souvenirs» qu'Ojardias aurait dit à son père être chargé d'une mission par le prince de Condé.

Mais laquelle ! Après sa conversation avec le jeune garçon, Monsieur Barge envoya secrètement chercher Ojardias à Lyon.

Le 9 messidor an III (27 juin 1795), le représentant du peuple Chazal qui était en mission dans le département du Puy de Dôme, de la Haute Loire, de la Lozère et de l'Aveyron, charge le commissaire Samy de prendre des renseignements et des mesures relatifs au citoyen Ojardias, invite les officiers municipaux de la Commune de Thiers de surveiller le dit citoyen à son retour de Lyon, et de s'opposer à ce qu'il quitte la commune avant d'avoir reçu des ordres de lui (Q50, archives du Puy de Dôme).

Le 12 messidor an III (30 juin 1795), Chazal écrit de Clermont-Ferrand, « Citoyen, j'approuve les mesures prises par le commissaire que j'ai envoyé à Thiers, je vous invite à en surveiller l'exécution. Je vous invite aussi à faire en sorte que le citoyen Ojardias vienne sur le champ à Clermont, s'il arrive à Thiers avant le 4 du présent, dans le cas où il ne serraient de retour de Lyon, qu'après cette époque, il viendra me prendre au Puy où j'espère me rendre le six du présent.».

Salut et Fraternité J.-P. Chazal.

Le 16 messidor an III (4 juillet 1795), le procureur syndic du district de Thiers au représentant J.-P. Chazal : Le citoyen Ojardias est arrivé à Lyon hier soir très tard. Je lui ai fait part de vos désirs de le voir... des affaires importantes semblèrent commander sa présence ici. Il quitte tout pour se rendre à vos ordres. Je ne doute pas qu'il vous donne tous les renseignements que vous pouvez désirer.

Par une lettre du 22 messidor an III (10 juillet 1795), le représentant du Puy m'annonce que le citoyen Ojardias s'est pleinement justifié du fait qui lui était imputé et il m'autorise à lever les ordres donnés par le citoyen Lamy, soit relativement à Ojardias, soit relativement à l'enfant retenu en la maison du citoyen Barge-Béal.

Je m'empresse de vous informer de cette décision pour qu'aucun ordre ne gêne plus longtemps la liberté d'Ojardias ou ne retarde son départ.

Salut et Fraternité

Le Président syndic du district de Thiers.

Le 2 thermidor an III (20 juillet 1795). Le Procureur syndic écrit : J'ai reçu la lettre que vous m'avez adressé relativement à Ojardias et d'après l'autorisation que vous me donnez, j'ai levé les ordres qui pouvaient gêner la liberté ou retarder le départ tout de ce citoyen, que de l'enfant venu avec lui et confié à la surveillance de Barge-Béal.

Le 4 thermidor an III (22 juillet 1795), Ojardias est radié de la liste des émigrés. Au retour de Ojardias, le jeune garçon fut mandé à la commune où le procureur syndic du district du Thiers, Monsieur de Barante, le fit signer sur un registre et lui remit l'acte suivant :

« J'ai entendu Ojardias, il a justifié de sa conduite ; le fait qui lui était imputé est faux ; je vous autorise à lever les ordres qui retenaient l'enfant dans la maison de Barge-Béal ainsi que ceux qu'on aurait pu donner contre la liberté d'Ojardias. ».

Signé : Chazal

Possesseur d'un acte de mise en liberté, le jeune Morin de Guérivière et Ojardias auraient dû repartir pour Paris mais il n'en fut rien. Ojardias laissait l'enfant chez Monsieur Barge-Béal, le père de l'enfant ne fit pas revenir son fils à Paris et pendant environ deux ans, il reste Bereaux. Il ne revint à Paris qu'en 1797. Il passa parmi la population de Thiers pour être le fils de Louis XVI, évadé du Temple.

Quand à Ojardias, il resta dans la région de Thiers et eut d'autres démêlés avec les autorités. En 1796, Ojardias reparaît avec des amis à l'occasion d'une rixe occasionnée par eux, chantant le chant contre révolutionnaire, le « *Réveil du Peuple* ».

Quelques uns des combattants sont arrêtés. Quant à Ojardias, il s'est échappé de justesse, et c'est le lendemain de l'affaire, alors qu'il était déjà loin, que quelques individus affirmeront l'avoir reconnu parmi ceux qui chantaient le *Réveil du Temple*.

Au mois de ventôse de l'an VIII, c'est-à-dire en mars 1800, Ojardias est accusé d'avoir participé au vol de la caisse de Monsieur Mondet, percepteur de Donat et d'Escoutoux.

Mais en dépit de graves présomptions du fonctionnaire, victime de ce cambriolage, les soupçons ne peuvent s'étayer d'aucune preuve.

Le Thiernois Ojardias fut abattu et tué à coups de fusil par quatre rôdeurs, alors qu'il passait près d'un étang situé à la sortie de Viverols.

Les assassins furent vite identifiés. Ils s'appelaient Gervais des Roche, Colin, Barie et Dubois. La rumeur publique les donnait comme affiliés à une bande royaliste. Mais bien que leurs noms fussent sur toutes les lèvres, ils ne furent pas sérieusement inquiétés et purent quitter le pays sans accroc.

Plus tard, il furent arrêtés pour d'autres méfaits commis dans la région de Dijon mais n'eurent pas à répondre de la disparition d'Ojardias.

Monsieur Barge-Béal mourut à Thiers, le 21 mai 1800 sans avoir détrompé personne. Pas même les membres de sa propre famille qui avaient toujours pensé que le petit roi Louis XVII avait été leur hôte. Convaincus de ce fait, ils conservèrent avec un soin pieux la chambre qui avait été celle de l'enfant pendant deux ans ainsi que les pistolets de Monsieur Barge.

Pourquoi ce dernier garda t-il farouchement le silence sur la véritable identité de l'enfant qui lui avait été confié ?

Pourquoi Genès Ojardias qui semble bien avoir été un véritable contre-révolutionnaire a-t-il emmené le jeune Morin de Guérivière chez Monsieur Barge ?

Pourquoi Monsieur Barge ne ramena t-il pas l'enfant chez son père ?

Pourquoi Monsieur Barge garda t-il l'enfant pendant deux ans ?

Pourquoi Arnould Morin de Guérivière, devenu secrétaire de la Section de Bonne-Nouvelle, ne demanda t-il pas le retour de son fils ?

Quel secret fermait les livres de ces hommes ?

Etaient-ils tous mêlés plus ou moins à l'enlèvement du Temple du Petit Roi ? Où ce trouvait ce dernier ? Dans la région ? Peut-être dans les monts du Livaradois où Monsieur Barge-Béal possédait des biens aux environs de Viverols et d'Eglisolles ?

Sources :

- (1) - A.D.P.D. (Archives Départementales du Puy de Dôme)
Q 17 Certificat de résidence du 1^{er} mai.
- (2) - A.D.P.D. Q5
- (3) - A.D.P.D. Q9 - le 16 Messidor, le citoyen Ojardias est arrivé à Lyon hier soir fort tard.
- (4) - A.D.P.D. Q10 - lettre du 20 juillet 1795.

LES ACTIVITES DE L'ANTENNE DE NICE

L'Antenne Nice Côte d'Azur du Cercle Historique sur la Question Louis XVII a fait une réunion le samedi 8 février 1997 à l'Hôtel Campanile Arenas de Nice à partir de midi. Autour de l'apéritif de bienvenue 27 personnes s'étaient rassemblées. Trois ayant au dernier moment dû se décommander.

Le repas a été servi à 12 h 45 en 3 tables. nous recevions le **Docteur Gérald Quatrehomme** du Service de Médico-Légal de l'hôpital Pasteur.

La séance a commencé dans une salle particulière vers 14 h 15. Quatre personnes nous ont rejoints qui voulaient assister à notre réunion mais qui n'avaient pas désiré participer au repas.

Le **Président Ducoeur** a ouvert la séance en souhaitant la bienvenue à tous les participants parmi lesquels se trouvaient le Président du Ciné Club de Cannes **Monsieur Pidell**, le Président de l'Association des Cinéastes et Photographes Amateurs **Monsieur Monier**, le Président de la France Royale le **Comte de Cinetti** et sa secrétaire **Madame Monchamp**, la Présidente de l'Association **Victoria FER** (Maison des Parents) **Madame Claude Carro**.

Le Président a rappelé le cursus du Dauphin de France, les principaux événements de sa vie et en particuliers son incarcération au Temple. Il a parlé des interrogatoires qui se sont posées au sujet d'une éventuelle évasion, d'un possible décès, des soupçons de substitution, les problèmes soulevés par le décès de l'enfant du Temple le 8 juin 1795 et les exhumations effectuées au Cimetière Sainte-Marguerite. La période des recherches historiques doit en partie faire place à la phase biologique en essayant de trouver des solutions par les recherches d'identité génétique.

Le **Docteur Quatrehomme**, médecin éminent du Service de Médecine-légale, a pris la parole pour exposer les possibilités des techniques d'études des chaînes ADN. Permettront-elles de résoudre certains problèmes de filiation éloignée ? Ces techniques, leurs possibilités, leurs limites ont été exposées.

Puis on a projeté, sur grand écran, la communication de **Monsieur Xavier de Roche** au Colloque d'octobre 1995, communication pas trop longue à la portée des spectateurs. Il a bien été précisé qu'il s'agissait d'une hypothèse fort bien argumentée mais néanmoins une hypothèse. Il y avait dans la salle une descendante d'Hervagault.

Une discussion générale a suivi cette projection jusqu'à 17 heures. Les participants se sont séparés très intéressés et très satisfaits de ces exposés.

QUESTIONS SUR LA QUESTION LOUIS XVII

(Pour que, dans un sens ou dans un autre, avance la France, et que cesse un tabou).

Membre du Cercle d'Etudes Historiques sur la Question Louis XVII depuis la fin 1995, j'ai l'impression que, si une question fondamentale se pose dans notre Cercle, c'est bien celle de la « Question Louis XVII » : Qu'est-elle ? se résume-t-elle à l'énigme du Temple, c'est-à-dire la mort ou l'évasion du jeune roi ? Ou bien est-ce beaucoup plus ?

Le logo du Cercle représentant le donjon dans la tête du Roi (ce qui n'est pas sa tête dans le donjon) nous donne un embryon de réponse : il indique que la « Question Louis XVII » ne se résume pas au problème du rapport interne de celui-ci avec cette si sinistre tour, mais qu'elle l'englobe et la dépasse, aussi bien dans le temps qui a précédé son existence que dans celui qui l'a suivie, ce qui n'est pas peu dire.

La tour dans la tête, c'est en effet plus de cinq siècles dans au moins huit autres ; cinq siècles marqués par l'extrême violence des relations entre les Templiers et les rois de France, du supplice des premiers à la malédiction sur les seconds, avec - pour terminer à la fois le « siècle des lumières » et les grands jours de la tour - ce rôle d'antichambre du tombeau de la monarchie française qui lui est dévolu.

Dès lors, comme dans une dissertation bien faite, ne serait-il pas intéressant, pour y voir plus clair sur ce problèmes (plutôt que de s'enfermer dans une direction unique qui est une impasse depuis deux siècles), de définir les deux termes du sujet proposés par le logo, et de réfléchir à ce qu'ils représentent ?

Tout d'abord le donjon :

Il témoigne de l'octroi de l'Enclos du Temple en août 1279, aux templiers par **Philippe III le Hardi**, 513 ans, donc, avant ce mois d'août 1792, qui y verra l'emprisonnement des successeurs du donateur.

Question me venant à l'esprit :

- Puisque les « lumières » du XVIII^e siècle firent tomber la monarchie qui avait, elle-même, fait tomber les Templiers, y a-t-il rupture totale entre ces lumières rationnelles et celle qui guidait les suppliciés, ou bien filiation plus ou moins indirecte (biais de certaines loges maçonniques, etc.) ?

- Que s'est-il passé de notoire dans l'Enclos et le donjon, entre 1279 et 1792 ?

- Pourquoi ce lieu a-t-il été choisi comme «présépulcre» de la monarchie ?

- Connaît-on le sentiment des républicains du début du XIX^e siècle vis à vis de la destruction d'un monument qu'ils auraient pu souhaiter conserver «religieusement» comme le « sanctuaire » commémorant un des plus hauts faits de l'acte fondateur de la République : le lieu lumineusement libérateur de l'obscurantisme qui, si longtemps couvrit le pays de ses ténèbres ?

- La nature des rapports entre l'esprit des Templiers et celui de notre monarchie était-elle de s'annihiler l'un l'autre, ou bien de se faire évoluer mutuellement, envers et contre tout, au prix des transformations les plus douloureuses, pour aboutir à une double survivance ?

Louis XVII, maintenant : Si le sort de ce petit homme a soulevé infiniment plus de controverses passionnées, que celui peut-être encore moins enviable de l'adolescent qui a pu éventuellement le remplacer dans sa prison, c'est bien évidemment en raison de ce qu'il représente : soit l'aboutissement de huit siècles de monarchie dont se pose la question des origines, soit le maillon d'une chaîne qui s'est enfoncée dans la nuit il y a deux siècles, et dont la réapparition est annoncée.

Dans la « Question Louis XVII », l'énigme du Temple est donc centrale, puisque tout en dépend, mais le problème est de savoir si sa résolution (sur laquelle on ne cesse de piétiner) est primordiale pour avancer, car, si cette question dépend de l'énigme, elle est loin de se résumer à elle. Ses tenants et ses aboutissants sont, en effet, des plus impressionnants, si on n'a pas peur des mots, et si l'on ne craint pas d'enfreindre le tabou qu'elle constitue dans notre société de soit-disant rationalisme objectif.

Une lettre publiée deux fois, par erreur, par le Cercle, nous fait part de l'existence d'un livre publié sous le nom de **Michel Morin**, par **Michel Wartelle** : un de ses membres. Ce livre : «*Le Grand Monarque selon les Prophéties*» (Edition Louise Courteau) nous permet d'approcher les tenants et les aboutissants de notre question, tels qu'ils peuvent apparaître depuis, peut-être au moins, l'Apocalypse de Jean, à travers des écrits qui sont loin d'être tous obscurément nostradamiques, et dont certains sont mêmes très clairs. Michel Morin parle de plus de cent textes prophétiques, parmi lesquels il cite, en plus de Nostradamus, en langage clair, et entre autres : *le padre PIO*, *les prophéties de l'Abbaye d'Orval* (XII^e siècle), *Saint Césaire*, *la stigmatisée Marie-Julie Jahenny* (1850-1941), *Barthélémy Holzhauser* (1613-1658), *Ridolpho Giltier* (1675), *le Père Calixte* (1751), *l'Abbaye de Prémol* (1783), *l'Abbé Souffrant* (mort en 1828), *Marie des Terreaux* ou *des Brotteaux* (1816-1893), *l'Abbé Voclin* (mort en 1838), *Madame de Maylian* (1848), *Jules de Vuyst* (1933-1952), *les bergers de la Salette*, *le Comte de Chambord*...

Du côté des tenants, ce livre reprend une thèse démontrée par André de la Franquerie (1901-1992), selon laquelle les rois de la Fille aînée de l'Eglise seraient d'ascendance davidique. Du côté des aboutissants, devrait descendre de Louis XVII, et après le Comte de Chambord qui n'a pas régné, un second **Henry V**, appelé **Chyren**, **Henry Sauveur**, **Henry de la Croix**, **Henry du Sacré-Coeur**,... (le « *Henry, roy de France Second* », à qui Nostradamus écrivit sa longue lettre).

Le règne de ce roi préfigurerait celui du Christ, dont il serait séparé par l'intervention de l'Antéchrist. Henry V serait le roi des rois de l'Apocalypse, «et sans doute, dans ce cas, celui que le Christ appelle à sept reprises le «vainqueur», c'est-à-dire le second vainqueur après lui qui est le «premier né d'entre les morts». Chyren serait celui à qui Jésus donnera ce que le Père lui a donné et qu'il est : «l'Etoile radieuse du matin», celui auquel il donnera de prendre place auprès de lui sur son trône, comme lui-même, après sa victoire, a pris place auprès de son Père, sur le sien». (Apocalypse, 2, 7, 11, 17, 26-28 ; 3, 5, 12, 21; 12, 5 ; 19, 15 ; 22, 16).

Voilà... Tout est dit... Excusez du peu !!!

Et l'on voit toute l'importance de cette fameuse «Question Louis XVII», par delà le donjon. Si ces événements doivent effectivement se produire, ce sera à partir de 1999, date citée par Nostradamus. Une chose est sûre actuellement : nous

sommes arrivés, à la fois, au moment d'un changement d'ère astrologique, passant de l'ère des poissons à celle du verseau (le «new age» des américains), et à celui d'une mutation d'esprit au niveau du monde qui doit apprendre le décroissement de la mondialisation, le moment où se justifie l'existence d'un trait d'union entre le passé et l'avenir, ce que pourrait être ce personnage. Or que disent les annonces de cette possible résurgence royale ? Aucune, me semble-t-il, ne parle d'une révélation de l'existence du roi par le fait d'une résolution de l'énigme du Temple, mais par celui de la manifestation indiscutable et stupéfiante de la puissance divine, que le futur roi aura appris à laisser s'exprimer à travers ses actes.

Considérant donc la position actuelle du Cercle, centrée sur la résolution de cette énigme, on peut se demander ce qu'elle peut apporter. Et, paradoxalement, il semble que son apport le plus évolutif serait celui d'une preuve irréfutable de la mort du jeune roi au Temple.

Effectivement, cette preuve de la mort de Louis XVII, et par là-même de l'inanité de toutes les prophéties attachées à sa descendance, libérerait l'esprit de la République d'un élément d'autant plus perturbateur pour elle qu'elle n'en parle pas, sans paraître y être vraiment indifférente, ainsi qu'en témoigne son émotion lors de la publication de «Nostradamus, Historien et Prophète» par Jean-Charles de Fontbrune, en 1981, ou sa crainte d'un renouveau du pouvoir de l'Eglise à l'occasion de la dernière visite du Pape en France et son irritation devant l'appellation de «fille aînée de l'Eglise» donnée à notre pays.

En revanche, si le Cercle découvrait la preuve de l'évasion du roi, rien ne serait résolu, pour autant, quant à la question Louis XVII. Encore faudrait-il prouver qu'il fut, ce que le véritable prétendant lui-même, s'il exista, n'a pas réussi à faire.

Quand bien même, le Cercle prouverait qu'il s'agit de Naundorff, dont la descendance est connue, encore faudra-t-il que l'héritier manifeste la puissance de Dieu, qui, seule, selon les prophéties, permettra le rétablissement de « son » pouvoir. Et, pour finir, il me semble qu'on peut se demander comment Henry V pourrait encore appartenir à la descendance de Naundorff, puisque celle-ci a déjà donné ce nom à l'un des siens, qu'elle avait aussi fait «duc de Bourgogne» : né en 1899, il est mort en 1960 !

Autre hypothèse : si le Cercle prouvait que Louis XVII fut le baron de Richemont, mort à Gleizé, près de Villefranche sur Saône, le 10 août 1853, on serait loin d'être tiré d'affaire, puisqu'on ne connaît pas sa descendance masculine... ainsi que le dit Michel Morin, qui est richemontiste.

C'est pourquoi, sans rien enlever à l'intérêt des recherches actuelles, qui creusent un côté du tunnel, celui de la disparition, je me permets de croire qu'il serait bon de regarder du côté de l'éventuelle réapparition, pour voir s'il n'y a rien à dire, pour apprendre à connaître, afin de pouvoir reconnaître, le cas échéant, et pour que le Cercle soit peut-être le seul endroit en France où l'on soit resté éveillé sur l'ensemble de la question auquel il dit se consacrer.

Dans cette optique, il y a deux points qui me paraissent mériter attention :

- Du côté des tenants, que sait-on de certain sur l'idée d'une ascendance davidique des rois de France, thèse démontrée, entre autres, par le **marquis André de la Franquerie** ?
- Du côté des aboutissants, il serait intéressant de savoir exactement comment doit se manifester ce roi à partir des textes qui l'annoncent. Le livre de **Michel Morin**, en effet, dresse, à côté de ces récits, un portrait qui ne se retrouve pas dans ceux-ci.

Est-ce pure imagination, de sa part, ou bien cela fait-il référence à d'autres sources : lesquelles ?

Ces prophéties font partie des signes permettant, tout à la fois :

- à ceux qui le souhaitent de reconnaître le futur roi s'il se présente, et peut-être même, de croire en lui avant que ne se manifeste, par lui, la puissance de Dieu; en effet, à ce moment-là, il ne doit pas être seul, mais avec un groupe, petit, puisqu'il doit tenir dans «vingt-cinq pieds carrés» (2,25 m²) ainsi que le dit **Madame de Maylian**, mais un groupe tout de même ;
- à ceux, nombreux selon **Michel Morin**, qui se prennent pour lui, de reconnaître leur erreur ;
- et à **Chyren**, lui-même, finalement, s'il existe, de compléter la collection des signes qui le désignent, de s'affermir dans l'idée qu'il ne se trompe pas, et d'accélérer son engagement non évident.

En effet, n'ayant aucune preuve objective de son ascendance véritable (ce qui prouve, au moins, qu'au moment de son éventuelle apparition, personne n'aura résolu totalement l'énigme du Temple), il aura appris qui il est par de nombreux signes, au cours d'une longue instruction divine, et il ne manque pas, en cela, de rappeler Jeanne d'Arc. Toutefois, tous ces signes ne lui serviront également de rien, tant que la puissance divine ne s'exprimera pas par lui, de manière indiscutable et miraculeuse, et tant qu'elle ne fera pas «des choses si étonnantes

et si merveilleuses que les plus incrédules seront forcés de reconnaître le doigt de Dieu» (Abbé Souffrant).

Et c'est peut-être, à cet éventuel moment-là, seulement, que, d'elle-même, se résoudra l'énigme du Temple...

Voilà donc ce qui me paraît justifier un élargissement des activités du Cercle d'Etudes Historiques sur la Question Louis XVII, pour que ses membres, au moins, ne soient pas démunis face à la possibilité d'un avenir faisant partie de la totalité de la question à laquelle ils s'intéressent.

Alain BOUHEY

LA QUESTION LOUIS XVII

CERCLE D'ETUDES HISTORIQUES SUR



Directeur de la publication : J. HAMANN
Dépôt légal : ISSN 1241-3895
Edité par l'Association "Cercle d'études historiques
sur la Question Louis XVII"
39, rue Anatole-France - 93130 Noisy-le-Sec